

Wipszycka, Ewa

"Proceedings of the Twelfth International Congress of Papyrology", ed. by Deborah H. Samuel, Toronto 1970 : [recenzja]

The Journal of Juristic Papyrology 18, 318-331

1974

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

travaux de G. Bachelard, C. Préaux cherche les causes qui ont bloqué le progrès de la pensée scientifique grecque, en examinant l'exemple de l'étude du mouvement des corps célestes et celui de l'étude de la digestion. Les causes fondamentales sont d'ordre psychologique: il s'agit d'«obstacles épistémologiques», de schémas fondamentaux de pensée, qui ont empêché les savants grecs de tirer les conséquences de la méthode scientifique qu'ils avaient découverte.

Il est rare de lire un volume de mélanges aussi riche en contributions importantes que celui-ci. Malgré les sujets différents, ces articles sont en quelque sorte liés entre eux, forment une certaine unité. Le lien a été établi par les intérêts de C. B. Welles, par sa personnalité scientifique — naturellement à son insu.

[Warszawa]

Ewa Wipszycka

Proceedings of the Twelfth International Congress of Papyrology, edited by Deborah H. Samuel, Toronto, A. M. Hakkert Ltd., 1970, pp. 551, (*American Studies in Papyrology*, vol. VII).

C'est un travail ingrat que celui d'écrire un compte rendu de ce gros volume. Les 59 contributions présentées au congrès d'Ann Arbor ou envoyées par des savants qui n'ont pu y participer, traitent de tant de problèmes, abordent tant de sujets complexes et controversés, apportent tant de résultats originaux, qu'il est impossible ici de faire autre chose que de signaler les champs des diverses recherches, en renonçant à montrer les cheminements de la pensée de leurs auteurs. Les articles (sauf le premier, qui sert en quelque sorte de programme) sont placés selon l'ordre alphabétique des noms de leurs auteurs. Pour les passer en revue, je dois les grouper tant bien que mal d'après les sujets traités.

Les Actes s'ouvrent par une attaque passionnée, menée par N. Lewis contre une des idées les plus enracinées dans les esprits des savants qui s'occupent de l'Égypte ancienne: contre l'idée selon laquelle il y aurait une continuité foncière entre l'Égypte lagide et l'Égypte romaine — idée que reflète et résume l'expression stéréotypée «Égypte gréco-romaine» (pp. 3—16: «*Greco—Roman Egypt*»: *Fact or Fiction?*). N. Lewis passe en revue ce que les recherches récentes nous ont appris de nouveau sur le gouvernement, l'économie et la société; il souligne que les résultats de ces recherches prouvent qu'il y a eu, entre l'Égypte lagide et l'Égypte romaine, une rupture, due au changement des maîtres du pays. Cette attaque contre l'idée de la continuité est intimement

liée à une attaque contre l'opinion très répandue selon laquelle l'Égypte aurait eu, à l'intérieur de l'empire romain, un statut tout à fait particulier. (Déjà au congrès de papyrologie tenu à Genève en 1952, A. Pignaniol s'opposait à l'opinion courante en posant des limites très étroites à cette «particularité» de l'Égypte.) D'après N. Lewis, il faut appeler les périodes de l'histoire de l'Égypte de leurs vrais noms : ptolémaïque, romaine, byzantine. Cet article, très brillant et plein de feu, a le mérite de secouer certaines habitudes mentales, l'image fautive d'une Égypte éternellement pareille à elle-même et éternellement différente des autres pays de la Méditerranée.

Un autre problème qui soulève des discussions passionnées, à savoir celui des rapports entre les Grecs et les Égyptiens, a trouvé sa place dans plusieurs communications. C. B. Welles, dans sa communication qui a ouvert les débats du congrès, a traité de la première période de la domination grecque en Égypte (pp. 505—510: *The Role of the Egyptians under the First Ptolemies*). Après avoir exposé la situation de l'Égypte sous Alexandre, il réunit les informations que les textes hiéroglyphiques nous fournissent au sujet des Égyptiens occupant des postes élevés sous Ptolémée Soter. Le Lagide cherchait l'appui des couches influentes de la société égyptienne. Il est probable (comme C. Préaux l'a remarqué) que l'aristocratie locale a disparu, mais il y avait des cercles importants de fonctionnaires d'origine égyptienne, dont l'appui a pu être précieux pour les Grecs.

A. S. Samuel (pp. 443—453: *The Greek Element in the Ptolemaic Bureaucracy*) étudie les données prosopographiques concernant les fonctionnaires pendant les dernières années du règne de Ptolémée II et au début du règne de Ptolémée III, afin de délimiter la place occupée par les Égyptiens dans ce milieu social. Le village de Hibeh, tout en étant situé hors de la zone du Fayoum, a attiré dès très tôt plusieurs Grecs. Malgré cette immigration, les Égyptiens ont pu entrer dans la bureaucratie et même parvenir à des postes élevés. La clé du succès, c'était la connaissance de la langue grecque. L'étude d'A. S. Samuel, de même que celle de C. B. Welles, va contre le courant de la mode qui règne aujourd'hui parmi les papyrologues. A. S. Samuel n'hésite pas à parler d'«hellénisation rapide du pays» (p. 453), alors qu'il est de mise, aujourd'hui, de souligner la séparation entre Grecs et Égyptiens.

L. Koenen (pp. 249—254: *The Prophecies of a Potter: A Prophecy of World Renewal becomes an Apocalypse*) présente un résumé d'une recherche qu'il a l'intention de publier au sujet de l'ouvrage appelé l'«Oracle du Potier», qui continue à être l'un des témoignages essentiels de l'idéologie du mouvement antihellénique. Il constate d'abord que ce texte reflète la conception spécifiquement égyptienne de la royauté, à savoir la conception selon laquelle le roi joue le rôle de Horos combattant le chaos de Seth et restaurant l'équilibre aussi bien dans la nature que dans la société humaine. Écrit aux environs de 130 av. n.è., à une époque où la cause égyptienne n'avait aucune chance de

vaincre, l'*Oracle du Potier* ne saurait viser aucun roi concret; il est tout simplement une expression de la haine contre les Grecs et un moyen de propagande antihellénique. L. K o e n e n étudie ensuite les interpolations qui ont été introduites plus tard dans ce texte pour en maintenir l'actualité. Les interpolateurs insistent sur l'idée des cycles de 900 ans, se terminant par une catastrophe cosmique, suivie d'un renouveau. Au III^e siècle de n.è., l'*Oracle du Potier* continue à être lu avec intérêt comme un ensemble de prophéties, une apocalypse. Il influence un ouvrage gnostique, l'«*Apocalypse d'Asklepios*», qui à son tour est cité par Lactance, avec d'autres textes eschatologiques, pour décrire la fin du monde.

J. B i n g e n (pp. 35—40: *Grecs et Egyptiens d'après PSI 502*) trouve dans une pièce des archives de Zénon, PSI 502, des informations intéressantes, qui nous permettent d'observer *in vivo* le contraste entre la culture grecque, caractérisée par le dynamisme, et la culture égyptienne, à cette époque en pleine stagnation. Apollonios le dioécète veut introduire la *syntimesis*, le calcul de la récolte sur pied — une méthode spéculative qui fait partie des techniques économiques pratiquées par les Grecs et totalement étrangères à la façon de penser et d'agir des Egyptiens. Les paysans égyptiens réagissent en prenant la fuite, quoique cette fuite soit absurde au point de vue économique. C'est la réaction d'une société archaïque qui refuse d'entrer en contact avec des méthodes économiques nouvelles.

Plusieurs auteurs ont publié des papyrus inédits. W. G. A r n o t t (pp. 17—22: *Two Unpublished Literary Papyri in the Brotherton Library of the University of Leeds* — avec planches) publie un fragment attribuable à la Comédie Moyenne ou à la Comédie Nouvelle, et un fragment d'Homère provenant d'un rouleau de papyrus dont un autre fragment se trouve à Bruxelles.

S. D a r i s (pp. 97—102: P. Med. Inv. 123) publie un texte curieux, dont la première partie est la fin d'un catalogue des chiens qui déchirèrent Actéon, et la seconde est le début d'une liste de «prodiges contraires à la nature» rapportés par le mythe. Selon l'éditeur, on peut songer soit à un traité mythographique-paradoxographique, soit à une compilation scolaire.

E. K i e s s l i n g (pp. 243—248: *Zwei Papyrusurkunden aus der Giessener Sammlung*) publie un contrat de mariage du II^e siècle de n.è., et une plainte du III^e siècle de n.è., dans laquelle un citoyen d'Antinooupolis dénonce des violences qu'il a subies.

G. M. B r o w n e [pp. 63—68: *Κρεσπωλική και Ταραχηρά* (P. Mich. Inv. 178)] publie un texte intéressant pour l'étude du commerce et des impôts sur les activités artisanales et commerciales en Egypte: le P. Mich. Inv. 178, du II^e siècle de n.è., qui contient une demande de concession de la *κρεσπωλική και ταραχηρά* dans deux villages du Fayoum. A l'occasion de cette publication, l'éditeur dresse une liste de textes analogues. Je crois qu'il faudrait éliminer de cette liste le P. Lond. II 286, p. 183 = Wilcken, Chrest. 315, puisque dans

ce papyrus il s'agit des rapports entre un propriétaire (le sanctuaire de Soknopaiou Nesos) et des artisans (des foulons) qui veulent prendre à bail un atelier, et non pas des rapports entre l'Etat et des artisans ou de petits commerçants. Certaines remarques que l'auteur fait dans le commentaire me paraissent discutables. G. M. B r o w n e écrit: «The meat trade was organised as a monopoly in Ptolemaic Egypt, and continued as such in the Roman period, though doubtless on a smaller scale. It is important to remember that under the Roman rule of Egypt the Ptolemaic monopoly system, in which the government exercised a general control of production, was considerably reduced in importance. It was generally replaced by a system in which licenses were granted to private entrepreneurs». A mon avis, nous n'avons aucune raison d'imaginer le «monopole» du commerce de la viande à l'époque ptolémaïque autrement que sous la forme d'un «système dans lequel des licences étaient accordées à des entrepreneurs privés». Autrement dit, l'Etat ptolémaïque contrôlait le commerce de la viande en interdisant de pratiquer la vente sans une permission accordée par les organes fiscaux. Les Romains n'ont fait que continuer ce système. Remarquons en outre que dans le texte publié par G. M. B r o w n e, l'auteur de la pétition aura le droit — s'il obtient la licence — d'avoir un assistant, un «garçon», sans être obligé de payer un impôt pour lui. (C'est là la seule interprétation possible de $\chi\omega\rho\iota\varsigma\ \phi\acute{o}\rho\omicron\upsilon$; il faut décidément écarter l'autre interprétation envisagée par G. M. B r o w n e, «apart from paying rent».) Il nous faut voir dans cette clause une limitation du volume de la production et de la vente. En effet, dans cette branche, le volume de la production et de la vente dépend avant tout du nombre des personnes employées. Le *phoros* que doit payer un boucher est calculé d'après le profit moyen que peut obtenir un boucher avec un «garçon». Une augmentation du personnel aurait pour conséquence une augmentation du *phoros*.

Les congrès papyrologiques offrent une occasion propice pour présenter des dossiers nouvellement découverts ou identifiés, et pour donner des renseignements sur les ressources encore inédites de telle ou telle collection. Panopolis et le nome panopolite attirent, dans ces dernières années, l'attention des papyrologues, grâce à l'augmentation inattendue du nombre des textes provenant de ce territoire. D. H a g e d o r n (pp. 207—211: *Papyri aus Panopolis in der Kölner Sammlung*) fournit des informations sur le contenu de la collection qu'il est en train de publier avec Monsieur et Madame Y o u t i e, et essaye d'établir les rapports entre ces textes et les célèbres P. Beatty Panop.

E. G. T u r n e r (pp. 485—489: *Archive of Komon*) analyse un groupe de 14 papyrus provenant des archives d'une modeste famille («petit bourgeois family») d'Oxyrhynchos du I^{er} siècle de n.è. Après le congrès, ces papyrus ont été publiés par E. G. T u r n e r lui-même dans P. Oxy. XXXVIII.

H. M a e h l e r (pp. 263—271: *Neue Dokumente zum Drusilla-Prozess*) passe en revue les pièces du dossier du procès intenté par Tertia Drusilla —

dossier qui s'est récemment élargi grâce à la publication de nouveaux textes dans les BGU XI. Ces nouveaux textes permettent de préciser plusieurs points d'un long procès, dont la documentation est importante pour l'étude de l'administration de la justice dans l'Égypte romaine aussi bien que pour l'étude du problème du mariage des soldats en service.

R. Yaron (pp. 537—544: *Aramaica Recentia*) offre une ample revue des nouveaux textes documentaires en langues sémitiques (à l'exclusion de l'arabe), écrits sur papyrus ou sur parchemin, trouvés en Égypte et en Palestine, aussi bien que des recherches qui ont été consacrées à ces documents.

I. Crisci (pp. 89—95: *La collezione dei papiri di Firenze*) rappelle brièvement l'histoire de la collection florentine et dresse une liste des lieux où sont actuellement conservés les papyrus publiés dans les PSI.

F. Übel (pp. 491—495: *Die Jenaer Papyrussammlung*) fait un exposé très étoffé et précis sur la collection de papyrus et d'ostraca de l'Université d'Iéna. Il fait une histoire de cette collection, il en décrit l'état actuel, il classe un grand nombre de papyrus qu'il a inventoriés lui-même depuis 1959 et qui sont pour la plupart inédits, il décrit exactement le contenu de plusieurs pièces inédites intéressantes, il donne enfin une bibliographie des publications de papyrus de la collection.

L'histoire de l'écriture a été traitée par G. Cavallo (pp. 77—83: *Unità e particolarismo grafico nella scrittura greca dei papiri*). L'auteur critique la vieille thèse de W. Schubart et de M. Norsa, selon laquelle l'écriture grecque aurait évolué de façon uniforme, unilinéaire, dans l'ensemble du monde grec. Sur la base d'une confrontation entre les matériaux provenant de l'Égypte et ceux de provenance non égyptienne (Derveni, Herculaneum, Doura Europos, Palestine, Kourdistan, etc.), il constate que l'évolution de l'écriture grecque est unitaire jusqu'au milieu du III^e siècle av. n.è.; qu'à partir de cette époque, elle se différencie, se divise en plusieurs lignes d'évolution différentes, liées à différentes aires géographiques; qu'au III^e siècle de n.è., enfin, commence un processus qui aboutit à une nouvelle unité de l'écriture grecque.

Deux communications ont été consacrées à l'histoire de la langue grecque. F. T. Gignac (pp. 139—152: *The Language of the Non-Literary Greek Papyri*) a annoncé un ouvrage sur la grammaire des papyrus grecs des époques romaine et byzantine — ouvrage auquel il travaille depuis plusieurs années. Sa communication contient en quelque sorte les prolégomènes de son ouvrage futur. L'auteur résume certains résultats de ses recherches dans le domaine de la phonologie et dans celui de la syntaxe, notamment pour ce qui concerne les interférences du copte dans le grec d'Égypte.

H. Cadell (pp. 69—76: *Le vocabulaire de l'agriculture d'après les papyrus grecs d'Égypte: problèmes et voies de recherche*) donne une idée des recherches qu'elle poursuit et qui visent à établir la façon dont la langue grecque, en Égypte, a pu traduire les réalités de l'agriculture égyptienne. Elle constate que les

emprunts à l'égyptien sont extrêmement rares et que l'adaptation de la langue grecque aux nouvelles tâches s'est faite essentiellement par d'autres moyens: par la création de mots nouveaux sur la base du lexique grec traditionnel et suivant les lois de la langue grecque, et par la modification de la signification de mots du vieux fonds grec. H. C a d e l l illustre ce dernier procédé en étudiant en détail le cas de l'évolution sémantique du mot *olyra*.

Les problèmes concernant l'administration — sa structure, son fonctionnement, ses cadres — occupent une place importante dans toutes les rencontres papyrologiques. Il en a été de même au congrès d'Ann Arbor. Citons ici les communications consacrées exclusivement à ces problèmes, sans oublier que d'autres communications aussi en ont tenu compte.

J. D. T h o m a s (pp. 465—469: *The Administrative Divisions of Egypt*) examine la documentation relative aux unités administratives les plus larges, c'est-à-dire aux épistratégies.

P. R. S w a r n e y (pp. 455—460: *Prefect and Idios Logos*) étudie les rapports entre le préfet d'Égypte et l'idios logos — question qu'il n'avait pu traiter dans son ouvrage *The Ptolemaic and Roman Idios Logos*, publié dans la série des *American Studies in Papyrology*.

P. J. P a r s o n s étudie (pp. 389—397) le cas très intéressant de *M. Aurelius Zeno Ianuarius*, qui, tout en remplissant les fonctions normales de préfet d'Égypte, porte le titre de στρατηλάτης (= *dux*). L'activité de ce personnage en Égypte a commencé après le 30 août 230, et a pris fin avant le 26 janvier 232. Cette anomalie est due à la situation militaire de l'empire. *M. Aurelius Zeno Ianuarius* a été envoyé en Égypte pour préparer cette province contre l'attaque perse (l'offensive d'Ardashir en Mésopotamie a eu lieu en 231), ou pour mobiliser les ressources égyptiennes pour la campagne de Sévère Alexandre. A la fin de 231, il a quitté l'Égypte pour se joindre à l'empereur en Syrie. Dans un *addendum*, P. J. P a r s o n s publie (p. 397) un papyrus d'Oxyrhynchos où apparaît notre personnage.

C'est sans doute également par des circonstances liées à la situation militaire qu'il faut expliquer la présence en Égypte, dans les années 240—242, de *Cn. Domitius Philippus, praefectus vigilum, dux*, dont parle J. R e a dans sa communication (pp. 427—429). Nous voyons ce personnage exercer des fonctions administratives. Le titre de *praefectus vigilum* nous est attesté par P. Oxy. 2231, lignes 14—16, où J. R e a propose le lecture ἐπάρχω οὐργοῦλων στρατηλάτη. Comme l'auteur le remarque, c'est là le deuxième cas connu, où un *praefectus vigilum* agit hors de la cité de Rome.

E. H u s s e l m a n (pp. 223—238: *Procedures of the Record Office of Tebtunis in the First Century A.D.*) reprend l'étude des papyrus provenant des archives du *grapheion* de Tebtunis (première moitié du I^{er} siècle de n.è.) et publiés dans P. Mich. II et V, dans PSI 901—918 et dans SB 9109 et 9110, en tenant compte aussi des papyrus inédits conservés dans la collection de

Michigan et provenant des mêmes archives. Elle analyse soigneusement le type d'activité, l'organisation du travail et le caractère de la documentation de ce bureau. Elle essaie d'établir les rapports entre le *grapheion* et la *bibliothèque enkteseon*.

Deux communications précisent certains éléments de la chronologie des préfets d'Égypte — question difficile et importante pour toutes les recherches concernant l'Égypte romaine — sur la base de nouveaux papyrus, confrontés avec les textes auparavant connus: ce sont les communications de R. C o l e s (pp. 85—87: *The Date of the Commencement of the Prefecture of Avidius Heliodorus*) et d'A. Ś w i d e r e k (pp. 461—463: *The Date of the Prefecture of Baienus Blastianus*).

H. C. Y o u t i e (pp. 545—551: *Callimachus in the Tax Rolls*) s'intéresse à la façon dont les «tax rolls» de Karanis sont rédigés. Il constate que, contrairement aux noms des propriétaires (qui étaient responsables du paiement des impôts), les données relatives aux fermiers sont notées de façon nonchalante, ce qui s'explique aisément par le fait qu'elles n'étaient pas vraiment importantes pour les autorités fiscales. Dans quelques cas le scribe s'est amusé à traduire en grec les noms égyptiens des fermiers, en créant des anthroponymes qui n'ont jamais été portés par personne: Καμηλοφάγος, Τάλαντον, Πικρός, Ἀνδίκτης. Ce dernier nom, qui signifie «Fermeture de souricière», est un mot de forme poétique, tiré de Callimaque. Ces noms nous permettent d'entrevoir la personnalité du secrétaire qui les a créés: c'était un «érudit manqué», qui s'ennuyait dans un bureau fiscal au fond du Fayoum.

R. R é m o n d o n (pp. 431—436: *La date de l'introduction en Égypte du système fiscal de la capitation*) soumet à une analyse très serrée le document de SB V 7756, de l'année 359. C'est sur ce document que se fonde la thèse, soutenue par plusieurs savants, selon laquelle aux environs de l'année 359 on aurait introduit l'unité abstraite de taxation *iugum* ou *caput*, en éliminant le système spécifiquement égyptien dans lequel l'unité d'imposition était constituée par l'aroure. R. R é m o n d o n montre qu'en réalité SB V 7756 ne justifie nullement cette thèse. Une légère rectification de lecture permet de voir dans ce texte un témoignage des *μερισμοὶ κατ' ἄνδρα*, bien connus à cette époque. Le problème des modes d'application, en Égypte, des réformes de Dioclétien reste ouvert.

Parmi les contributions concernant le droit, il faut mentionner en premier lieu le long essai de J. M o d r z e j e w s k i [pp. 317—377: *La règle de droit dans l'Égypte romaine (Etat des questions et perspectives de recherches)*] — essai d'importance fondamentale pour tout chercheur qui s'occupe du monde romain. Cette étude fait suite à celle que J. M o d r z e j e w s k i a consacrée à «la règle de droit dans l'Égypte ptolémaïque» dans les *Essays in Honor of C. B. Welles*. Pour l'époque de l'empire, l'auteur distingue deux phases de l'histoire des droits locaux dans leurs rapports avec le droit romain: 1) Une période de sub-

ordination, qui comprend les deux premiers siècles de l'empire: «des droits locaux survivent dans la pratique à titre de coutumes pérégrines, en dehors du champ d'application du droit romain»; «les deux ensembles de règles de droit évoluent dans deux espaces distincts et situés à des niveaux différents, sans risque de conflit». 2) Une période qui commence en 212 et qui est caractérisée par l'inclusion des droits locaux dans l'ordre juridique de l'empire: «soumis à la primauté du 'Reichsrecht', ajustés à ses techniques, amputés d'éléments incompatibles avec l'ordre public romain, les droits locaux subsistent dans le droit de l'Empire comme coutumes de rang secondaire et de portée territorialement restreinte». En même temps qu'il propose une solution satisfaisante du problème très débattu des rapports entre «Reichsrecht» et «Volksrechte», J. M o d r z e j e w s k i clarifie également la question, tout aussi controversée, de la «double citoyenneté», en apportant une contribution précieuse à l'étude du droit de cité romain dans l'ensemble de l'empire.

A. A m e l o t t i (pp. 15—16: *Testamenti ed atti paratestamentari nei papiri bizantini*) expose brièvement quelques résultats de ses recherches sur les testaments à l'époque tardive — recherches qu'il poursuit en vue de la publication du deuxième volume de son ouvrage *Il testamento romano attraverso la prassi documentale*.

G. H ä g e (pp. 195—207: *Die μη ἐλαττουμένου-Klausel in den griechischen Papyri Aegyptens*) étudie plusieurs documents ayant trait au crédit (*daneion, chresis, paratheke, typenloser Kredit*), pour expliquer la signification et la portée de la clause μη ἐλαττουμένου. A son avis, cette clause était employée dans les cas où l'emprunteur avait déjà des obligations à l'égard du créancier.

R. K a t z o f f (p. 239—242: *BGU 19 and the Law of Representation in Succession*) propose une nouvelle interprétation de BGU 19, qui aboutit aux conclusions suivantes: jusqu'au règne d'Hadrien, les Egyptiens (contrairement aux Grecs) n'avaient pas le droit de représentation dans la succession; c'est sur la base d'un rescrit d'Hadrien qu'ils ont reçu ce droit; BGU 19 est un exemple de la manière dont les tribunaux employaient les rescrits impériaux comme des précédents.

H. J. W o l f f (pp. 527—535: *Some Observations on Praxis*) discute sur la signification de la clause καθάπερ ἐκ δίκης. Etant arrivé à la conclusion que les opinions courantes à ce sujet n'ont pas de fondement suffisant dans les textes, il propose, à titre d'hypothèse, une nouvelle explication. Il fait remarquer la coïncidence chronologique, en Egypte, entre la disparition des dikasteria et l'adoption du nouveau type de clause contractuelle. Puisque les procédures précédentes, liées à l'existence des dikasteria, perdaient leur force, on eut recours à la clause καθάπερ ἐκ δίκης, bien connue et employée dans d'autres parties du monde hellénistique. «The καθάπερ-clause never purported to provide creditors with a new and sharper weapon. On the contrary, it was to secure for

them the habitual way of enforcing claims in spite of the fact that, taken literally, this was no longer available».

H. Meyer-Laurin (pp. 309—316: *Billigkeitserwägungen griechischer Beamten im ptolemäischen Aegypten*) étudie deux cas de jugements fondés sur le sentiment de l'équité et contraires aux règles juridiques. Ce sont les cas que nous font connaître le P. Mich. 70 (où l'affaire est présentée au roi) et le P. Enteux. 54 (adressé au stratège).

G. Diosdi (pp. 113—120: *The Importance of P. Oxy. 2103 and PSI 1182 for the History of Classical Roman Legal Literature*) souligne l'importance des fragments papyrologiques des Institutions de Gaius pour la discussion sur les interpolations dans ce texte. Il prend décidément parti contre les savants qui cherchent des interpolations introduites avant la codification de Justinien. Les papyrus — remarque-t-il — permettent de constater que les textes classiques du droit romain ont été transmis pendant longtemps sans changements notables.

Venons-en maintenant aux communications concernant l'histoire économique et sociale.

Le contrôle de l'Etat sur la propriété et la vente des esclaves, et notamment les questions relatives à l'*oikogeneia*, à l'*anakrisis* et à l'*epikrisis* des esclaves, font l'objet de la communication d'I. Biežuńska-Malowitz (pp. 29—34: *Le recensement et le contrôle public des esclaves dans l'Egypte gréco-romaine*). L'auteur propose d'abord une interprétation nouvelle du couple de termes *οικογενής* — *ωνητός*: l'esclave *οικογενής* serait un «esclave de naissance» (et non pas — comme on pensait jusqu'ici — un «esclave né dans la maison du maître»), tandis que l'esclave *ωνητός* serait devenu esclave par achat. Sur la base de cette interprétation, l'auteur essaie d'établir la relation réciproque de l'*anakrisis* et de l'*oikogeneia*. L'*anakrisis* serait un document attestant le statut servile d'un individu; il serait indispensable pour la vente d'un esclave *ωνητός*. Pour la vente d'un esclave *οικογενής*, suffirait, en principe, l'*oikogeneia*, c'est-à-dire l'acte de naissance. L'*epikrisis* des esclaves, enfin, ferait partie de l'*epikrisis* de leurs maîtres.

N. N. Pikous (pp. 405—410: *A propos de la διαγραφή του σπόρου*) procède à la vérification des opinions d'historiens tels que Rostovtzeff, Préaux, etc. au sujet du «bordereau d'ensemencement», à la lumière du nouveau document publié par Welles, P. Yale 36. Il soutient que dans l'Egypte ptolémaïque, il ne pouvait pas être question de planification économique au sens moderne. La *διαγραφή του σπόρου* était élaborée d'abord dans les villages; ce n'est qu'ensuite qu'elle recevait l'approbation du bureau du dioecète. L'auteur cite l'étude de P. Vidal-Naquet, *Le Bordereau d'ensemencement dans l'Egypte ptolémaïque* (Bruxelles, 1967), mais on a l'impression qu'il est venu à connaissance de cette étude fondamentale trop tard, lorsque

son travail était presque achevé. Il faut en tout cas constater que P. Vidal-Naquet a vu les mêmes faits qu'a vus N. N. P ik o u s , mais est allé beaucoup plus au fond du problème.

V. P o l a ě k [pp. 411—426: *P. Tebt. 703, Its Significance then and today (Some remarks on interpretation and methodology)*] commente certains aspects du P. Tebt. 703 et discute des problèmes de méthode qui, à son avis, se posent aux historiens marxistes.

J. F. O a t e s (pp. 385—387: *Landholding in Philadelphia in the Fayum (A.D. 216)*) offre des données intéressantes relatives à la structure de la propriété dans la ἰδιωτικὴ γῆ à Philadelphie au début du III^e siècle de n.è., sur la base d'un rouleau de papyrus (P. Yale Inv. 296) qu'il est en train de publier.

I. F. F i k h m a n (pp. 127—132: *On the Structure of the Egyptian Large Estate in the Sixth Century*) affronte des problèmes relatifs à l'histoire des grands domaines à l'époque byzantine. Il propose d'abord une explication d'un terme qui apparaît seulement sous la forme abrégée καταμειν() ou καταμ(), et qui qualifie certaines personnes dans les papiers des Apions. Ce terme désigne, à son avis, des hommes qui prêtent service auprès d'une personne avec laquelle ils ont conclu un contrat et dont, par ce fait même, ils dépendent. Les liens résultant de cette situation étaient plus faibles que ceux qui existaient entre les enapographoi et le patron. Ensuite, I. F. F i k h m a n reprend l'interprétation de certains textes, appartenant toujours aux archives des Apions et concernant les bucellaires. (Pour une discussion du jugement d'I. F. F i k h m a n sur l'institution des bucellaires dans son ensemble, je renvoie le lecteur aux remarques de R. R é m o n d o n dans l'article posthume *Les contradictions de la société égyptienne à l'époque byzantine*, publié dans ce numéro même du *JJP*, pp. 17—32).

Les grands domaines à l'époque tardive font également l'objet de la communication de D. B o n n e a u , qui étudie la question fondamentale de l'irrigation (pp. 45—62: *L'administration de l'irrigation dans les grands domaines en Egypte au VI^e siècle de n.è.*). Le lecteur trouvera ici la documentation papyrologique traitée de trois points de vue: le matériel du système d'irrigation, le personnel, la gestion financière.

Le domaine des recherches sur la magie en Egypte est représenté par deux contributions. I. G r u m a c h (pp. 169—181: *On the History of a Coptic Fīgura Magica* — avec sept planches) réunit les données concernant une figure magique qui apparaît dans des illustrations de textes magiques. Ces données prouvent la survivance de traditions pharaoniques, dans la magie, jusqu'au XI^e siècle de n.è. Les textes magiques coptes sont composés non seulement d'éléments de provenance juive ou chrétienne, mais aussi d'éléments de croyances plus anciennes.

H. G. G u n d e l (pp. 183—193: *Vom Weltbild in den griechischen Zauber-papyri. Probleme und Ergebnisse*) esquisse la conception du cosmos qui est à la base des textes magiques.

Les problèmes relatifs à la pensée religieuse de l'Égypte païenne ont occupé une place assez modeste dans ce congrès. Cela reflète la situation des études papyrologiques: peu de papyrologues travaillent dans ce domaine. Outre la communication de L. K o e n e n, dont j'ai déjà rendu compte, je n'ai à mentionner ici que celle de M.-Th. L e n g e r (pp. 255—259: *Ordonnances divines et prostagmata dans l'empire des Ptolémées*). L'auteur observe que le terme πρόσταγμα est employé pour désigner non seulement l'ordonnance royale, mais aussi l'expression impérative de la volonté divine. M.-Th. L e n g e r réunit et discute les sources qui attestent cette dernière signification du mot, et qui proviennent non seulement de l'Égypte, mais aussi d'autres possessions des Lagides. Pour expliquer la double signification du terme, elle fait appel à une recherche d'E. S e i d l sur les «jugements de dieu», publiée dans les *Essays in Honor of C. Bradford Welles*, pp. 59—65. Elle conclut: «S'il est vraisemblable (...) qu'en leur double qualité de juges et de souverains divinisés, les Ptolémées ont rendu des jugements et pris des décisions qui, aux yeux de leurs sujets requérants, pouvaient apparaître comme des sortes d'oracles, l'utilisation d'un terme commun pour désigner les ordonnances royales et les ordres divins semble être d'autant plus justifiée».

La papyrologie chrétienne est représentée par six communications. S. B a r t i n a [pp. 23—28: *A New Sa'idic Papyrus of the Gospel of St. John (Jn 17:8, 22; 21:16-17)*. P. Palau-Rib. Inv. 53 — avec une planche] publie un fragment opisthographe de l'Évangile de Saint Jean, provenant probablement d'un ouvrage composé de passages choisis, peut-être d'une sorte de lectionnaire liturgique.

M. F. G a l i a n o (pp. 133—138: *Notes on the Madrid Ezekiel Papyrus*) communique les résultats de son travail sur le beau texte grec d'Ézéchiel qui se trouve à Madrid.

R. R o c a - P u i g (p. 437—442: *Frases «extra textum» en P. Barc. Inv. 154 b—157*) fait connaître un aspect intéressant de cinq textes grecs chrétiens faisant partie du même «codex» que le célèbre *Psalmus responsorius* en latin. Il s'agit de mots ou d'expressions placés au début ou à la fin de ces textes et n'ayant pas de rapport avec les textes eux-mêmes: εἰς θεός, Ἰησοῦς ὁ κύριος, ἐπ' ἀγαθῶ, ἐν εἰρήνῃ, etc.

M. N a l d i n i (pp. 379—384: *La letteratura cristiana antica e i papiri. Note e osservazioni*) passe rapidement en revue quelques textes littéraires ou «quasi-littéraires» chrétiens que les papyrus nous ont fait connaître. Il constate que les matériaux papyrologiques sont précieux pour l'histoire du christianisme antique. Ils nous transmettent non seulement des textes littéraires nouveaux, «che toccano ed illustrano le sorgenti stesse del cristianesimo», mais aussi

une masse de textes mineurs, de caractère magico-religieux, qui nous permettent «di considerare in termini nuovi, e cioè in un contesto più vivo, le opere letterarie, il loro ambiente, le loro fonti e i loro molteplici influssi».

J. v a n H a e l s t (pp. 497—503): *Les sources papyrologiques concernant l'Eglise en Egypte à l'époque de Constantin* apporte une contribution fondamentale à l'histoire du christianisme en Egypte aux III^e-IV^e siècles. Il dresse une liste des papyrus documentaires ayant trait à l'histoire de l'Eglise et datant de la période 260—350 — années où l'Eglise d'Egypte «prend corps et trouve un visage dont les traits seront fixés ensuite pour une très longue période». Il présente ensuite un essai d'exploitation de cette documentation. Il remarque notamment le rythme intense d'expansion de l'Eglise égyptienne, son caractère très dynamique et très ouvert, son essor économique. Il montre que les cadres de l'Eglise, à cette époque, appartiennent déjà à l'élite sociale des villes, et qu'à partir du temps de Constantin, l'Eglise joue un rôle officiel, en devenant l'intermédiaire naturel entre gouvernants et gouvernés. J'aurais seulement une objection à faire. L'auteur soutient que les fréquents déplacements des fidèles d'une église à une autre — déplacements qui rendent nécessaire la création d'un type spécial de lettre d'introduction — constituent peut-être la meilleure preuve de la vitalité de l'Eglise «à une époque où la société tend à se scléroser en entités closes sur elles-mêmes». Quoi qu'on pense de la mobilité sociale au IV^e siècle (elle est, à mon avis, encore très grande; la tendance à la «sclérose» n'en est qu'à ses débuts), il me paraît certain que les déplacements d'une ville ou d'un village à une autre ville ou à un autre village font partie des «*Binnenwanderungen*» dont parle H. B r a u n e r t. Mon objection n'entend pas mettre en doute l'extraordinaire vitalité de l'Eglise au IV^e siècle; je soutiens seulement qu'il faut chercher ailleurs les preuves de cette vitalité.

Moi-même, j'ai publié dans ce volume (pp. 511—525: *Les confréries dans la vie religieuse de l'Egypte chrétienne* — avec une planche), une étude sur les confréries des *philoponoi* ou *spoudaioi* en Egypte — étude fondée sur les sources littéraires et documentaires. Un appendice de cette étude contient l'édition d'un papyrus appartenant aux Staatliche Museen de Berlin (RDA).

Au Congrès d'Ann Arbor, on a insisté une fois de plus sur l'importance des papyrus littéraires pour la critique des textes et pour l'histoire de la tradition des textes. M. M a n f r e d i (pp. 273—278: *I papiri e gli studi su Euripide negli ultimi decenni*) montre que les philologues classiques ne s'intéressent pas toujours assez à l'étude des fragments papyrologiques des textes transmis par la tradition médiévale. Il passe en revue certains problèmes que les fragments papyrologiques d'Euripide ont posés récemment aux philologues ou qu'ils pourraient poser dans les recherches futures. Sa communication est riche de réflexions sur la méthode du travail philologique. Elle souligne notamment l'importance, pour le philologue, de l'expérience paléographique qu'on acquiert par l'étude des papyrus littéraires et même des papyrus documentaires.

A. E. H a n s o n (pp. 213—222: *P. Antinoopolis 184: Hippocrates, Diseases of Women*) confronte un ample fragment d'un «codex» du VI^e siècle avec la tradition manuscrite médiévale du *Corpus Hippocraticum*.

D. D e l C o r n o (pp. 103—111: *I frammenti papiracei adespoti della Commedia Nuova*) propose une classification provisoire des fragments papyrologiques de la Comédie Nouvelle dont les auteurs sont inconnus, et il analyse le contenu d'un certain nombre d'entre eux.

Les problèmes prosopographiques sont représentés par la communication de W. P e r e m a n s et d'E. V a n t D a c k (pp. 399—403: *Les relations extérieures des Lagides*). Les auteurs présentent les conclusions qu'on peut tirer d'une liste, fondée sur le VI^e volume de la *Prosopographia Ptolemaica*, «de toutes les personnes connues, qui ont joué un rôle, important ou modeste, dans les rapports entre Athènes et les Lagides». On remarquera certaines réflexions des auteurs sur la valeur limitée de ces données pour la reconstitution du passé. Ces observations de méthode, marquées par un sain scepticisme, devraient être lues par tous ceux qui emploient la *Prosopographia Ptolemaica* et qui voudraient traiter toutes ses listes de façon statistique.

Plusieurs exposés ont été consacrés aux problèmes de l'emploi des ordinateurs dans les recherches papyrologiques. Au début de la séance réservée à ces problèmes, une équipe qui travaille à Liège dans le Laboratoire d'Analyse Statistique des Langues Anciennes, a remis à chaque congressiste un volume préparé par J. B i n g e n, A. T o m s i n, A. B o d s o n, J. D e n o o z, J. L. D u p o n t, Et. E v r a r d, *Choix de papyrus grecs. Essai de traitement automatique*, Liège 1968. Trois représentants de ce groupe ont présenté leurs méthodes, les difficultés du travail et les avantages de l'emploi des ordinateurs: il s'agit de la communication d'Et. E v r a r d (pp. 121—126: *Exploitation automatique de la documentation papyrologique: description d'un traitement en ordinateur*), qui a servi d'introduction aux deux autres; de la communication d'A. B o d s o n (pp. 41—44: *Exploitation automatique de la documentation papyrologique: application à un corpus*); et de celle d'A. T o m s i n (pp. 471—484: *Les papyrologues et le travail papyrologique par ordinateur*). Une autre communication intimement liée à ces travaux est celle de P. M e r t e n s (pp. 301—307: *Papyrus littéraires grecs et latins*); cet auteur expose quelques résultats de l'exploitation sur la trieuse et l'ordinateur des renseignements qu'il a enregistrés sur cartes perforées à partir de la deuxième édition de la liste des papyrus littéraires de Paek. Son enquête vise à établir des statistiques concernant la date et la provenance des textes ainsi que la forme sous laquelle ils se présentent (rouleau, codex, sillybos, etc.) et la matière constituant leur support (papyrus, parchemin, ostracon, etc.).

Des problèmes analogues ont été traités par R. J. G l i c k m a n (pp. 153—168: *The Computer and Research in Papyrology: Some Basic Considerations in*

System Planning); E. M a r e t t i et G. P. Z a r r i (pp. 279—300: *Papyrology as an Investigation Field of Algorithmic Linguistics*).

Il est dommage que dans ce magnifique volume, on ne trouve nulle part la date annuelle du congrès d'Ann Arbor. Il a eu lieu en 1968.

[Warszawa]

Ewa W i p s z y c k a

Mariangela V a n d o n i, *Gli epistrategi nell'Egitto greco-romano*, Milano-Varese, Istituto Editoriale Cisalpino, sans date, p. 68 in 8° petit (*Testi e documenti per lo studio dell'antichità*, no. 33).

En 1911, Victor M a r t i n publia, comme un appendice de son ouvrage *Les épistratèges*, une liste des épistratèges attestés pour les époques ptolémaïque et romaine. Depuis lors, de nombreuses publications de textes et les recherches qui ont été faites sur l'administration de l'Égypte, ont rendu cette liste périmée. En partant des résultats du travail de V. M a r t i n, Mariangela V a n d o n i a dressé récemment une nouvelle liste des épistratèges, qui tient compte des papyrus et des inscriptions publiés après 1911 aussi bien que de recherches prosopographiques telles que les tomes VI^e et IX^e de la *Prosopographia Ptolemaica* et l'ouvrage de H. G. P f l a u m, *Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain*.

La liste est divisée en quatre sections, d'après le modèle de la liste de V. M a r t i n. La première section (A) est consacrée aux épistratèges de l'époque ptolémaïque, qui, comme on le sait, n'ont existé que dans la Thébaïde. Dans cette section, M^{lle} V a n d o n i ne cite explicitement que les textes qui ne se trouvent ni dans la liste de V. M a r t i n, ni dans la *Prosopographia Ptolemaica*; pour les autres textes, elle se borne à renvoyer à ces ouvrages. Les trois sections suivantes concernent l'époque romaine et correspondent à un partage géographique: la section B est consacrée aux épistratèges du Delta; la section C à ceux de l'Heptakomia et du Fayoum; la section D à ceux de la Thébaïde. Dans ces trois sections, tous les textes sont cités explicitement; on y trouve en outre les renvois aux ouvrages de V. M a r t i n et de H. G. P f l a u m.

Cette liste sera très utile pour les papyrologues aussi bien que pour les historiens qui s'intéressent aux questions prosopographiques et à l'administration de l'empire romain. Il est dommage qu'après avoir réuni toutes les sources concernant les épistratèges, l'auteur n'ait pas profité de ces matériaux pour faire une étude de cette fonction, mais se soit arrêtée au stade de la liste. (Chez V. M a r t i n, au contraire, la liste n'était qu'un complément d'une étude de la fonction d'épistratège).